

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,50 jour - 10:50 heures

335,00 € HT soit 402,00 € TTC par
participant

Public

Tout personnel électricien habilité BR
chargé d'exécuter des interventions
générales sur des installations
photovoltaïques (maintenance, dépannage
électrique) en basse tension, ou de diriger
des travaux d'ordre électrique hors
tension, ou dans un environnement
consigné, ou dans la zone de voisinage
simple et / ou des essais sur des ouvrages
électriques en basse tension.

Pré-requis

Disposer d'un titre BR
Être âgé de plus de 18 ans

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de
formation se fera au moyen de feuilles
d'émargement, co-signées par le stagiaire
et l'intervenant.

Alternance d'études de cas, d'exercices
pratiques, d'apports théoriques et
d'activités de compréhension et
d'acquisition.

Profil de l'intervenant

Formateurs, techniciens ou ingénieurs
disposant d'une expérience confirmée dans
le domaine de l'électricité, assurant
également des missions techniques auprès
des entreprises.

Informations complémentaires

**Se munir de ses équipements de protection
individuelle : Ecran facial (NF EN166),
gants isolants de classe 0, chaussures de
sécurité pour les travaux pratiques.**

Objectif professionnel

Obtenir l'habilitation électrique BP et BR Photovoltaïque (personnel électricien)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Exécuter en toute sécurité des interventions sur des installations photovoltaïques
- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510

Contenu

Tronc commun

- Présentation de la réglementation
- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Description du principe de l'habilitation électrique
- Rôle et limites du titre BR avec mention P (Photovoltaïque)
- Rôle du chargé d'exploitation électrique
- Analyse des étapes de consignation
- Description des séquences de mise en sécurité
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collectifs (EPC)
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Rappel des fonctions des matériels et appareillages électriques

Thèmes spécifiques BP Photovoltaïques

- Identification d'une installation
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose des panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Spécificités BR Photovoltaïque

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale photovoltaïque
- Etapes d'une consignation pour intervention
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé d'intervention BR photovoltaïque
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en
cours continu.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans.

Critères et modalités d'évaluation

Evaluation théorique par QCM : 30 minutes.

Evaluation pratique en situation : 1 heure.

Une attestation de fin de formation et un avis nominatif d'habilitation seront délivrés à
chaque stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et réussi
les évaluations théoriques et pratiques.

**Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un
avis sur l'obtention de l'habilitation électrique.**

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports
de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.